LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE

PF OPPORTUNITÉ

COMMENT COMPLETER UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Important : le bulletin de souscription doit correspondre à l'augmentation de capital en cours, exposée au verso.

Le bulletin de souscription se présente en quatre feuillets :

Les deux premiers feuillets (dont l'original) seront adressés à PERIAL Placements avec le règlement correspondant.
Pour les deux suivants : un est à la disposition du conseiller et un sera conservé par le client.

➢ **1ERE PARTIE DU CADRE DU BULLETIN : SOUSCRIPTEUR, NU-PROPRIETAIRE**
Compléter l'identité du souscripteur, et selon les cas, la notion de propriété.
La photocopie de la carte nationale d'identité doit être fournie obligatoirement pour tout nouveau souscripteur. Pour les personnes morales, fournir un extrait Kbis du registre du commerce.

➢ **2EME PARTIE DU CADRE DU BULLETIN : CO-SOUSCRIPTEUR, TUTEUR, USUFRUITIER**
En cas de co-souscription, de démembrement ou de personne sous tutelle, compléter l'identité après avoir coché sa qualité.

➢ **SOUSCRIPTION ET REGLEMENT**
Remplir en toutes lettres, le nombre de parts, calculer et inscrire le montant souscrit (prix part x quantité).
En cas de crédit, détailler les versements si nécessaire (au comptant et à crédit).
Joindre le règlement correspondant à l'ordre de la PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE.
Le règlement, correspondant à la souscription, doit être joint impérativement ; en cas de crédit, la demande de prêt doit être adressée à l'organisme en même temps que l'envoi du bulletin qui ne pourra être enregistré que sur accord du prêt et de son versement.

Pour tout nouvel associé, la communication des documents d'information listés au verso du bulletin, est impérative.

L'option pour le prélèvement libératoire sur une partie des produits financiers concerne tout nouvel associé.
(les personnes déjà associées ayant la faculté de modifier cette option, selon leur intérêt, chaque début d'année (avant le 28 février) comme précisé dans les bulletins d'information)

➢ **SIGNATURE OBLIGATOIRE**
Signature de toutes les personnes concernées (pour les personnes morales, préciser le nom, la qualité du signataire et un justificatif de ses pouvoirs).
Ne pas oublier de préciser le lieu et la date.
Préciser le nom du conseiller.
Le rib à joindre pour le paiement des dividendes concerne les nouveaux souscripteurs.

PS : Pour chaque nouveau souscripteur, joindre obligatoirement le récépissé signé et daté (la date du bulletin de souscription étant postérieure de trois jours minimum à celle du récépissé).

PARTICULARITES

Le démembrement de propriété temporaire.

Les parts de SCPI ne sont pas divisibles vis à vis de la SCPI ; de ce fait, PERIAL Asset Management ne reçoit et n'enregistre que des ordres pour la pleine propriété des parts. Par conséquent, si l'ordre porte sur la nue-propriété ou l'usufruit de parts, il est nécessaire de trouver la contrepartie afin de transmettre un ordre complet à PERIAL Asset Management.

Pour cela, PERIAL Placements reste à votre disposition au 01 56 43 11 25

En qualité de porteur de parts de SCPI, vous aurez la possibilité de vous prononcer sur la transformation de la SCPI en OPCI en AGE, en 2011 au plus tard, dans les conditions définies par la réglementation et les statuts.

MAJ 18/10/2006

PF
OPPORTUNITÉ

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(à utiliser pour l'augmentation de capital exposée au verso)

SCPI La Participation Foncière Opportunité
9, rue Jadin, 75017 Paris
Tél. 01 56 43 11 11 - Fax 01 42 25 55 00
www.perial.com

SOUSCRIPTEUR

❒ **Propriétaire** ❒ **Nu-Propriétaire**

❒ M. ❒ Mme ❒ Melle ❒ Société Forme sociale _____

Nom et Prénoms _____ Dénomination sociale _____

Nom de jeune fille _____ N° Siret _____

Nom et prénom du mari _____ Nom et Prénoms du représentant légal _____

Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____ _____

Profession _____ Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____

Régime matrimonial: ❒ Célibataire ❒ Marié ❒ Veuf (ve) ❒ Autres (préciser) — ❒ Communauté universelle ❒ Communauté réduite aux acquêts ❒ Séparation de biens

Résidence fiscale: ❒ France ❒ UE ❒ Autre

Régime fiscal: ❒ Revenus fonciers (régime classique) ❒ BIC IS ❒ BIC IR ❒ Autres (BNC, BA...)

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

Co-souscripteur **Tuteur** **Usufruitier**

❒ M. ❒ Mme ❒ Melle ❒ Société Forme sociale _____

Nom et Prénoms _____ Dénomination sociale _____

Nom de jeune fille _____ N° Siret _____

Nom et prénom du mari _____ Nom et Prénoms du représentant légal _____

Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____ _____

Profession _____ Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____

Régime matrimonial: ❒ Célibataire ❒ Marié ❒ Veuf (ve) ❒ Autres (préciser) — ❒ Communauté universelle ❒ Communauté réduite aux acquêts ❒ Séparation de biens

Résidence fiscale: ❒ France ❒ UE ❒ Autre

Régime fiscal: ❒ Revenus fonciers (régime classique) ❒ BIC IS ❒ BIC IR ❒ Autres (BNC, BA...)

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

SOUSCRIPTION DE (nombre de parts en toutes lettres) .....

Minimum de souscription : 5 parts pour la 1ère souscription.

à l'augmentation de capital de LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE. Prix de la part : 940 €

PAIEMENT DE LA SOUSCRIPTION

Comptant : _____ € par chèque N° _____ tiré sur la banque _____

établi à l'ordre de LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE.

A crédit : _____ € Nom et adresse organisme de prêt _____

Je déclare avoir reçu une copie du présent bulletin de souscription, et pris connaissance du dossier de souscription tel qu'indiqué au verso.

Je déclare ❒ opter ❒ ne pas opter pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers de la société (voir au verso).

Cadre réservé à la Société

N° Associé Entrée en jouissance

Date de réception de la souscription

Parts N°

Nom du Conseiller _____

Visa

N° Code

Fait à _____ **Le** _____

en 4 exemplaires, dont un pour le souscripteur

Signatures :

Documents joints obligatoirement :

❒ Chèque

❒ Relevé d'identité bancaire ou postal

En cas de co-souscription ou de constitution d'usufruit, le bulletin doit comporter la signature de chaque souscripteur.
Pour les personnes morales, préciser le nom et la qualité du signataire.

Le souscripteur dispose d'un délai de réflexion de 48 heures, défini à l'article L.341-16 IV et V du Code monétaire et financier.

À retouner

PF
OPPORTUNITÉ

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(à utiliser pour l'augmentation de capital exposée au verso)

SCPI La Participation Foncière Opportunité
9, rue Jadin, 75017 Paris
Tél. 01 56 43 11 11 - Fax 01 42 25 55 00
www.perial.com

SOUSCRIPTEUR

❒ **Propriétaire** ❒ **Nu-Propriétaire**

❒ M. ❒ Mme ❒ Melle

Nom et Prénoms _____
Nom de jeune fille _____
Nom et prénom du mari _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____
Profession _____

❒ Société Forme sociale _____
Dénomination sociale _____
N° Siret _____
Nom et Prénoms du représentant légal _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____

Régime matrimonial
❒ Célibataire
❒ Marié
❒ Veuf (ve)
❒ Autres (préciser)
❒ Communauté universelle
❒ Communauté réduite aux acquêts
❒ Séparation de biens

Résidence fiscale
❒ France
❒ UE
❒ Autre

Régime fiscal
❒ Revenus fonciers (régime classique)
❒ BIC IS
❒ BIC IR
❒ Autres (BNC, BA...)

Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

Co-souscripteur **Tuteur** **Usufruitier**

❒ M. ❒ Mme ❒ Melle

Nom et Prénoms _____
Nom de jeune fille _____
Nom et prénom du mari _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____
Profession _____

❒ Société Forme sociale _____
Dénomination sociale _____
N° Siret _____
Nom et Prénoms du représentant légal _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____

Régime matrimonial
❒ Célibataire
❒ Marié
❒ Veuf (ve)
❒ Autres (préciser)
❒ Communauté universelle
❒ Communauté réduite aux acquêts
❒ Séparation de biens

Résidence fiscale
❒ France
❒ UE
❒ Autre

Régime fiscal
❒ Revenus fonciers (régime classique)
❒ BIC IS
❒ BIC IR
❒ Autres (BNC, BA...)

Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

SOUSCRIPTION DE (nombre de parts en toutes lettres) .....
Minimum de souscription : 5 parts pour la 1ère souscription.
à l'augmentation de capital de LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE. Prix de la part : 940 €

PAIEMENT DE LA SOUSCRIPTION

Comptant : ☐ € par chèque N° _____ tiré sur la banque _____
établi à l'ordre de LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE.

A crédit : ☐ € Nom et adresse organisme de prêt _____

Je déclare avoir reçu une copie du présent bulletin de souscription, et pris connaissance du dossier de souscription tel qu'indiqué au verso.
Je déclare ❒ opter ❒ ne pas opter pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers de la société (voir au verso).

Cadre réservé à la Société

N° Associé Entrée en jouissance

Date de réception de la souscription

Parts N°

Nom du Conseiller _____

Visa

N° Code

Fait à _____ **Le** _____

en 4 exemplaires, dont un pour le souscripteur
Signatures :

Documents joints obligatoirement :
❒ Chèque
❒ Relevé d'identité bancaire ou postal

En cas de co-souscription ou de constitution d'usufruit, le bulletin doit comporter la signature de chaque souscripteur.
Pour les personnes morales, préciser le nom et la qualité du signataire.

Le souscripteur dispose d'un délai de réflexion de 48 heures, défini à l'article L.341-16 IV et V du Code monétaire et financier.

Exemplaire Conseiller

PF
OPPORTUNITÉ

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(à utiliser pour l'augmentation de capital exposée au verso)

SCPI La Participation Foncière Opportunité
9, rue Jadin, 75017 Paris
Tél. 01 56 43 11 11 - Fax 01 42 25 55 00
www.perial.com

SOUSCRIPTEUR

❒ **Propriétaire** ❒ **Nu-Propriétaire**

❒ M. ❒ Mme ❒ Melle

Nom et Prénoms _____
Nom de jeune fille _____
Nom et prénom du mari _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____
Profession _____

❒ Société Forme sociale _____
Dénomination sociale _____
N° Siret _____
Nom et Prénoms du représentant légal _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____

Régime matrimonial : ❒ Célibataire ❒ Marié ❒ Veuf (ve) ❒ Autres (préciser) — ❒ Communauté universelle ❒ Communauté réduite aux acquêts ❒ Séparation de biens

Résidence fiscale : ❒ France ❒ UE ❒ Autre

Régime fiscal : ❒ Revenus fonciers (régime classique) ❒ BIC IS ❒ BIC IR ❒ Autres (BNC, BA...)

Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

Co-souscripteur **Tuteur** **Usufruitier**

❒ M. ❒ Mme ❒ Melle

Nom et Prénoms _____
Nom de jeune fille _____
Nom et prénom du mari _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____
Profession _____

❒ Société Forme sociale _____
Dénomination sociale _____
N° Siret _____
Nom et Prénoms du représentant légal _____
Date et lieu de naissance *(obligatoire)* _____

Régime matrimonial : ❒ Célibataire ❒ Marié ❒ Veuf (ve) ❒ Autres (préciser) — ❒ Communauté universelle ❒ Communauté réduite aux acquêts ❒ Séparation de biens

Résidence fiscale : ❒ France ❒ UE ❒ Autre

Régime fiscal : ❒ Revenus fonciers (régime classique) ❒ BIC IS ❒ BIC IR ❒ Autres (BNC, BA...)

Adresse _____
Code postal _____ Ville _____ Téléphone _____ E-mail _____

SOUSCRIPTION DE (nombre de parts en toutes lettres) .....
Minimum de souscription : 5 parts pour la 1ère souscription.
à l'augmentation de capital de LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE. Prix de la part : 940 €

PAIEMENT DE LA SOUSCRIPTION

Comptant : ☐ € par chèque N° _____ tiré sur la banque _____
établi à l'ordre de LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE.

A crédit : ☐ € Nom et adresse organisme de prêt _____

Je déclare avoir reçu une copie du présent bulletin de souscription, et pris connaissance du dossier de souscription tel qu'indiqué au verso.
Je déclare ❒ opter ❒ ne pas opter pour le prélèvement libératoire sur les produits financiers de la société (voir au verso).

Cadre réservé à la Société

N° Associé Entrée en jouissance

Date de réception de la souscription

Parts N°

Nom du Conseiller _____

Visa

N° Code

Fait à _____ **Le** _____

en 4 exemplaires, dont un pour le souscripteur
Signatures :

Documents joints obligatoirement :
❒ Chèque
❒ Relevé d'identité bancaire ou postal

En cas de co-souscription ou de constitution d'usufruit, le bulletin doit comporter la signature de chaque souscripteur.
Pour les personnes morales, préciser le nom et la qualité du signataire.

Le souscripteur dispose d'un délai de réflexion de 48 heures, défini à l'article L.341-16 IV et V du Code monétaire et financier.

Exemplaire Client

PF
OPPORTUNITÉ

SCPI La Participation Foncière Opportunité
Capital Social : 172 946 150 €
Siège Social : 9, rue Jadin - 75017 PARIS
Registre du Commerce des Sociétés : PARIS N° D 385 208 905
Objet Social : Acquisition et gestion d'un patrimoine immobilier locatif
Société de Gestion : PERIAL ASSET MANAGEMENT
39, rue de la Bienfaisance - 75008 PARIS - Agrément AMF N° 9P 07000034 du 16/07/07
Nouvelle adresse à compter du 01/11/07 : 9, rue Jadin - 75017 PARIS

Conditions de souscription

Ouverture d'une augmentation de capital le : 15 / 10 / 2007

Date de clôture le : 29 / 02 / 2008
- avec faculté de clôture anticipée, sans préavis, dès collecte d'un montant de 25 192 000 €,
- avec faculté de prorogation si l'émission n'est pas entièrement souscrite à la date de la clôture.

Montant de l'augmentation de capital : de 17 420 000 € par émission de 26 800 parts nouvelles.

La collecte de capitaux se fera dans les limites suivantes :
- 3 000 parts au mois d'octobre 2007
- 6 000 parts au mois de novembre 2007
- 11 000 parts au mois de décembre 2007
- 3 000 parts au mois de janvier 2008
- 3 800 parts au mois de février 2008

Toute souscription effectuée en dépassement du quota mensuel pourra, en fonction des acquisitions réalisées, être reportée au titre du mois suivant au cours duquel elle sera obligatoirement enregistrée. L'encaissement du prix de souscription sera reporté dans les mêmes conditions.

Prix d'émission d'une part :

• Nominal :	650,00 €
• Prime d'émission :	290,00 €
Prix total :	**940,00 €**

Minimum de souscription : 5 parts (pour la première souscription).

Date d'entrée en jouissance : 1er jour du 4ème mois suivant la date d'enregistrement de la souscription avec le paiement de la souscription.

Dossier de souscription :

Le dossier de souscription remis à chaque souscripteur comporte :
- Le Bulletin de Souscription dont un feuillet est conservé par lui
- la Note d'Information visée par l'AMF
- les Statuts de la Société
- le dernier Bulletin Trimestriel d'Information et le Rapport Annuel du dernier exercice social.

Responsabilités des associés :

La responsabilité des associés ne peut être mise en cause que si la société civile a été préalablement et vainement poursuivie. Compte tenu des dispositions de l'article 50 de la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 de sécurité financière et suite à la modification des statuts lors de l'AGE du 23/06/04, la responsabilité des associés est limitée au montant de leur part en capital.

Fiscalité des produits de trésorerie et prélèvements libératoires :

Les associés qui le désirent peuvent, **au plus tard le 28 février de chaque année**, opter (annuler et/ou modifier) pour l'assujettissement aux prélèvements libératoires sur les produits de placement de trésorerie que pourrait encaisser la société (comptes à terme de trésorerie, revenus d'obligations...). L'option est faite pour l'année, elle se poursuit d'année en année sauf dénonciation expresse avant le 28 février, l'option s'étend à toute souscription nouvelle d'un associé.

Accusé de réception :

Dans les 15 jours de la souscription, la société de gestion en accuse réception en précisant les données enregistrées, de façon à permettre au souscripteur d'apporter toutes rectifications ou corrections qu'il jugerait utiles.

En qualité de porteur de parts de SCPI, vous aurez la possibilté de vous prononcer sur la transformation de la SCPI en OPCI en AGE en 2011 au plus tard, dans les conditions définies par la réglementation et les statuts.

La notice d'information prévue à l'article 422-8 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, a été publiée au BALO le 08.10.2007.

Récépissé

Établi selon les dispositions des articles L.341-12 et L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier

Je soussigné (e)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Déclare, que mon conseiller en gestion de patrimoine

M. _____

de la société _____

❑ m'a proposé l'acquisition de parts de SCPI LA PARTICIPATION FONCIERE,

❑ m'a transmis par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur :

- statuts,
- note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
- bulletin de souscription,
- dernier rapport annuel,
- dernier bulletin trimestriel d'information,
- note descriptive du dispositif OPCI.

❑ m'a donné tous conseils et informations me permettant de prendre ma décision de souscrire des parts de la SCPI : (à cocher)

❑ LA PARTICIPATION FONCIERE 1 (PF1)

❑ LA PARTICIPATION FONCIERE 2 (PF2)

❑ LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE (PFO)

❑ m'a également informé de mon délai de réflexion prévu par l'article L.341-16 IV et V.

Fait à _____ Le _____

SPECIMEN

Comment remplir l'original ci-joint ?

▶ A compléter, dater et signer par le souscripteur s'il n'est pas encore associé de LA PARTICIPATION FONCIERE.

Attention : la date portée sur le bulletin de souscription doit être postérieure d'au moins 3 jours à celle du récépissé.

Remarque : un associé de PF (ex. PF1), souscrivant pour la 1ère fois à une autre PF (ex. PF Opportunité), doit signer impérativement ce récépissé.

Récépissé

Établi selon les dispositions des articles L.341-12 et L.341-16 IV du Code Monétaire et Financier

Je soussigné (e)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

_____

Déclare, que mon conseiller en gestion de patrimoine

M. _____

de la société _____

❑ m'a proposé l'acquisition de parts de SCPI LA PARTICIPATION FONCIERE,

❑ m'a transmis par écrit sur support papier, les documents d'information particuliers requis par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur :

- statuts,
- note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF),
- bulletin de souscription,
- dernier rapport annuel,
- dernier bulletin trimestriel d'information,
- note descriptive du dispositif OPCI.

❑ m'a donné tous conseils et informations me permettant de prendre ma décision de souscrire des parts de la SCPI : (à cocher)

❑ LA PARTICIPATION FONCIERE 1 (PF1)

❑ LA PARTICIPATION FONCIERE 2 (PF2)

❑ LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE (PFO)

❑ m'a également informé de mon délai de réflexion prévu par l'article L.341-16 IV et V.

Fait à _____ Le _____

CS – 12/09/2007

PF
OPPORTUNITÉ

LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE

Souscrire en pleine propriété ou en démembrement viager

	Composition du dossier	Informations	
Achat comptant ou crédit	Récépissé *1 exemplaire*	A compléter, dater et signer uniquement si le souscripteur est un nouvel associé PFO cf aux indications fournies dans le SPECIMEN EXPLICATIF	
	Bulletin de souscription *4 ex recto-verso dont 2 pour PERIAL*	A compléter, dater et signer cf explications fournies dans la notice explicative	
	RIB	Pour versement des dividendes	
	Carte d'identité	Copie recto verso pour chaque souscripteur	
	Chèque ou virement	Chèque à l'ordre de PF Opportunité	
Achat à crédit	Attestation de demande de financement *1 photocopie* Nouveau	A fournir dans un délai de 15 jours suivant signature du bulletin de souscription	Délivrée par l'organisme de crédit
	Offre de prêt *1 photocopie* Nouveau	A fournir dans un délai de 45 jours suivant signature du bulletin de souscription	
	Chèque ou virement	**Les organismes de prêt doivent nous préciser par fax ou e-mail la date à laquelle les fonds sont disponibles.** Après concertation avec PERIAL Placements et suivant les disponibilités restantes sur les quotas mensuels de collecte de parts, soit nous donnerons notre accord pour un versement immédiat des fonds soit nous demanderons de surseoir au versement	

Tous les documents PERIAL nécessaires à la souscription sont téléchargeables sur notre site www.perial.com

PF
OPPORTUNITÉ

LA PARTICIPATION FONCIERE OPPORTUNITE

Souscrire en démembrement temporaire de propriété

	Composition du dossier	Informations	
Achat comptant ou crédit	Récépissé *1 exemplaire*	A compléter, dater et signer uniquement si le souscripteur est un nouvel associé PFO cf aux indications fournies dans le SPECIMEN EXPLICATIF	
	Mandat nue-propriété ou usufruit *3 ex dont 2 pour PERIAL*	A compléter, dater, parapher les pages 1 et 2 et signer cf explications fournies dans la notice explicative	
	Fiche d'identification client *1 exemplaire*	A compléter, dater et signer	
	RIB	Uniquement pour les usufruitiers	
	Carte d'identité	Copie recto verso pour chaque souscripteur	
	Chèque ou virement	**Uniquement pour la nue-propriété** Chèque à l'ordre de PF Opportunité	
Achat à crédit	Attestation de demande de financement *1 photocopie* Nouveau	A fournir dans un délai de 15 jours suivant signature du bulletin	Délivrée par l'organisme de crédit
	Offre de prêt *1 photocopie* Nouveau	A fournir dans un délai de 45 jours suivant signature du bulletin de souscription	
	Chèque ou virement	**Les organismes de prêt doivent nous préciser par fax ou e-mail la date à laquelle les fonds sont disponibles.** Après concertation avec PERIAL Placements et suivant les disponibilités restantes sur les quotas mensuels de collecte de parts, soit nous donnerons notre accord pour un versement immédiat des fonds soit nous demanderons de surseoir au versement	

! La souscription **d'usufruit** doit impérativement être menée en étroite collaboration avec **Martine TASTARD : 01.56.43.11.25 -** Aucun règlement ne doit accompagner le mandat de recherche pour l'usufruit.

Tous les documents PERIAL nécessaires à la souscription sont téléchargeables sur notre site www.perial.com

CS - 21/02/2007

OPCI

	FPI	SPPICAV
Forme juridique	Pas de personnalité morale, assimilable à une copropriété à capital variable	SA à capital variable
Acteurs de l'OPCI	⏩ Gérant société de gestion de portefeuille ⏩ Conseil de surveillance ⏩ Dépositaire : tient les comptes de l'OPCI, contrôle le respect des ratios, centralise et exécute les souscriptions et rachats de parts. ⏩ 2 experts immobiliers	⏩ Gérant société de gestion de portefeuille ⏩ Conseil de surveillance ⏩ Dépositaire : tient les comptes de l'OPCI, contrôle le respect des ratios, centralise et exécute les souscriptions et rachats d'actions ⏩ 2 experts immobiliers ⏩ Assemblée Générale des porteurs de parts
Composition des actifs de l'OPCI	**Min 60% max 90% d'actifs immobilier** *(immeubles, terrains à bâtir, parts de sociétés)* **Max 30% d'actifs financier** *(essentiellement valeurs mobilières)* **Min 10% de liquidités** de la valeur totale de l'OPCI	**Min 60% max 90% d'actifs immobilier** *(immeubles, terrains à bâtir, parts de sociétés)* **Max 30% d'actifs financiers** *(essentiellement valeurs mobilières)* **Min 10% de liquidités** de la valeur totale de l'OPCI
Fiscalité des associés/actionnaires	⏩ Imposition sur le résultat distribué ⏩ Fiscalité des revenus fonciers (revenus et plus values) ⏩ Absence de droits d'enregistrement ⏩ Retrait taxé pour les gros porteurs : - Particuliers détenant 10% de l'OPCI - Entreprises détenant 20% de l'OPCI	⏩ Imposition sur le résultat distribué ⏩ Fiscalité des revenus des capitaux mobiliers (revenus et plus values) ⏩ Absence de droits d'enregistrement ⏩ Retrait taxé pour les gros porteurs : - Particuliers détenant 10 % de l'OPCI - Entreprises détenant 20% de l'OPCI
Fiscalité de l'OPCI	⏩ 85% des revenus locatifs et financiers doivent être distribués ⏩ 85% des revenus des plus values réalisées	⏩ 85% des revenus locatifs et financiers doivent être distribués ⏩ 50% des revenus des plus values

En qualité de porteur de parts de SCPI, vous aurez la possibilité de vous prononcer sur la transformation de la SCPI en OPCI en AGE, en 2011 au plus tard, dans les conditions définies par la réglementation.